

Baignade des Otaries de Rhuys

L'association "Les Otaries de Rhuys" organise la 28^e édition de la baignade des Otaries, ouverte à tous, le **Dimanche 22 Décembre 2024, à la Plage du Goh Velin à Saint Gildas de Rhuys** à 15 h 00.

Combinaison autorisée, déguisement fortement conseillé

Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile par une police d'assurance souscrite auprès de Groupama et déclinent toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé ainsi qu'en cas de vol.

Bulletin à remplir lisiblement en majuscule et à retourner, accompagné des droits (6 € ou 12 € si vous souhaitez recevoir le cadeau souvenir) à :

Association « Les Otaries de Rhuys »
B.P. 193 - 56005 VANNES CEDEX
☎ 02 97 58 04 85

Toutes les personnes inscrites et ayant acquitté la taxe d'inscription de **12 € avant le 10 Décembre** se verront remettre le **cadeau souvenir** de la **28^e baignade des Otaries de Rhuys**.
Seul un droit de **6,00 €** sera perçu pour couvrir les frais d'organisation dont l'achat de lots pour la tombola.

A l'issue du bain, une soupe de poissons sera offerte aux participants.

A partir de 16 h 15
Diaporama des photos des éditions précédentes,
projection des reportages télévisés des baignades
à la salle Kercarat à Saint Gildas de Rhuys

A 17 h 00 Remise des récompenses &
Tirage au sort parmi les participants à la baignade
présents au moment du tirage
de nombreux lots de valeurs dont un téléviseur (250 €)

Avec le concours
de la Municipalité de Saint Gildas de Rhuys

Baignade des Otaries de Rhuys

Bulletin Individuel d'inscription

(10 décembre date limite pour recevoir le cadeau souvenir)

A retourner à l'Association Les Otaries de Rhuys B.P. 193 – 56005 VANNES CEDEX

CONDITIONS GENERALES

Chaque baigneur participe sous sa propre responsabilité et doit être couvert par une assurance personnelle de responsabilité civile.

Nom : prénom :

Adresse :

Code Postal : ville :

Club ou Association :

Année de naissance : Sexe : Homme Femme

Téléphone : Mail :

déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription à la 28^e baignade des Otaries de Rhuys.

Le **Certificat Médical** n'est pas légalement demandé pour participer à la Baignade des Otaries. Mais les organisateurs attirent l'attention des participants sur la dépense physique que représente cette baignade. Il appartient à chacun de s'assurer, auprès de son médecin, de sa capacité à participer à un tel bain.

Ci-joint un chèque de 6,00 € ou 12,00 € pour recevoir le cadeau souvenir

Signature

Je soussigné (e) Mr Mme

Autorise mon fils, ma fille

à participer à la baignade des Otaries le 22 Décembre 2024 à Saint Gildas de Rhuys (plage du Goh Velin à 15 h 00)

Signature